



# LA CRÉATION ET L'ENTRETIEN DES GAZONS, PELOUSES ET PRAIRIES

**MODE DE VALIDATION :**  
**NON CERTIFIANT**

## OBJECTIFS

Etudier le fonctionnement du sol et son interaction avec la plante, le matériel végétal à disposition, les critères du choix et les incidences dans la qualité de l'aménagement. Connaître les techniques et technologies d'entretien adaptées aux différents types d'espaces, permettre l'analyse et le raisonnement qualité et économique dans le choix et la planification de l'entretien des espaces engazonnés.



### PRE-REQUIS

Aucun

### PUBLICS CONCERNES

Tous publics

### CONDITIONS D'INSCRIPTION

Entretien



## CONTENU

### Etre capable :

- ☑ de classer les différentes surfaces enherbées,
- ☑ de préparer les différents mélanges de gazons et de prairies,
- ☑ d'assurer la préparation mécanique du sol,
- ☑ de conceptualiser la gestion différenciée pour traiter à la fois les gazons à tondre et les prairies naturelles à faucher ou à pâturer,
- ☑ d'appliquer la fumure de fond avant semis ou placage,
- ☑ de réaliser l'engazonnement, la tonte et le défeutrage,
- ☑ de pratiquer rénovation des pelouses, l'arrosage et le calcul de dose et fréquence,
- ☑ d'identifier les maladies et ravageurs (méthodes de lutte),
- ☑ de planifier l'entretien des surfaces enherbées.

**EVALUATION FIN DE FORMATION :** Evaluation en situation professionnelle

### MODALITES PEDAGOGIQUES

- Salle de cours
- Exploitation agricole

### TYPE DE VALIDATION

Attestation de formation

### DÉROULEMENT DE LA FORMATION

Capacité d'accueil : 12 stagiaires minimum

Durée moyenne totale : 3 jours

- En centre : 18 heures

Période : De mai à novembre

Recrutement : septembre

### COUT DE LA FORMATION

198 euros TTC par stagiaire  
Activité non soumise à la TVA  
( Article 261 4-4a du CGI )

### FRAIS PEDAGOGIQUES

Aucun frais pédagogique

### FINANCEMENTS POSSIBLES

*selon le profil du demandeur par*

CTM

Aide individuelle à la formation pour les demandeurs d'emploi

POLE EMPLOI

Aide pour les demandeurs d'emploi

OPCO

pour abondement d'un CPF individuel

OU CPF Transition professionnelle pour les salariés

CPF individuel +

AUTOFINANCEMENT

pour les salariés et les demandeurs d'emploi

## ACCES AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Si vous êtes en situation de handicap temporaire ou permanente, ou si vous souffrez d'un trouble de santé invalidant, le référent Handicap est à votre disposition pour prendre en compte vos besoins, envisager les possibilités d'aménagement spécifique et résoudre dans la mesure du possible vos problèmes d'accessibilité.

## POUR PLUS D'INFORMATIONS

Contactez le secrétariat :

- par téléphone au **05.96.65.40.98 / 06.96.24.01.79**

- par mail : [cfppa.le-robert@educagri.fr](mailto:cfppa.le-robert@educagri.fr)

Consultez notre site internet :

<https://eplefpa-lerobert.educagri.fr/cfppa>

## INFORMATIONS PRATIQUES

Horaires de formation en présentiel :

7h30 -11h45 / 12h30-14h30

Parking visiteurs

Restauration collective possible uniquement sur le site du ROBERT (sauf pendant les congés scolaires) : tarif 4,35 € le repas